

Montant des adhésions

▪ Collège 1 : Membres Entreprises PME

Effectifs France de l'entreprise*	Cotisation annuelle
≤ 2	200 € HT
3 à 5	400 € HT
6 à 9	600 € HT
10 à 19	1 300 € HT
20 à 49	2 600 € HT
50 à 249	5 250 € HT

▪ Collège 2 : Membres Entreprises non PME

Effectifs France de l'entreprise*	Cotisation annuelle
250 à 999	10 500 € HT
1000 et plus	15 750 € HT

▪ Collège 3 : Membres Organismes de recherche, Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

Type de structure	Cotisation annuelle
Organismes de recherche	5 250 € HT
Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche	5 250 € HT

▪ Collège 4 : Membres Collectivités territoriales et organismes de développement économique et d'innovation

Type de structure	Cotisation annuelle
Communautés de communes	2 600 € HT
Communautés d'agglomérations	5 250 € HT
Métropoles	10 500 € HT
Départements et Régions	15 750 € HT
Autres organismes	1 575 € HT

▪ Collège 5 : Membres Associés

Effectifs France de l'entreprise*	Cotisation annuelle
≤ 5	200 € HT
6 à 9	400 € HT
10 à 19	600 € HT
20 à 49	1300 € HT
50 à 249	2600 € HT
250 et plus	5250 € HT

* Se référer à la tranche d'effectif salarié de l'entreprise : TEFEN disponible dans les bases INSEE, au moment de l'appel à cotisation. Pour les Grands groupes, l'effectif France correspond à l'effectif de l'ensemble des entités juridiques France faisant de la R&D sur les thématiques du pôle.